

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 24 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	12	3	15

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 octobre 2023

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN

MM. David LAFONT, Frédéric REFOUVELET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Loïck YONNET

Absents excusés : MMES Corinne AGIUS (donne pouvoir à Christophe SUBTIL), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ), Morgan MERLE (donne pouvoir à David LAFONT)

A été élu secrétaire : *Monsieur Frédéric REFOUVELET*

Objet : RELAI PETITE ENFANCE ; convention de financement avec les communes de Polliat et Vandeins

Monsieur le Maire rappelle que le relais petite enfance créé en 2019 a été conçu comme un service multisite et qu'il fait l'objet depuis 2019 d'une convention de partenariat avec les communes de Polliat et Vandeins pour fixer les règles de son fonctionnement et de son financement.

Il précise que ladite convention doit faire l'objet d'un renouvellement avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Il donne lecture du projet de ladite convention d'une durée de 4 ans.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de convention susvisée à signer entre les communes de Polliat, Montracol et Vandeins pour la période 2022-2025,

2023 – 10 - 19

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
David LAFONT

